

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 22332**

### Intitulé

MASTER : MASTER Management des organisations du secteur sanitaire et social, spécialité Management des établissements sanitaires et sociaux.

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de Lorraine, Ministère de l'Enseignement Supérieur	Recteur de l'académie, Président de l'université de Lorraine

### Niveau et/ou domaine d'activité

**I (Nomenclature de 1967)**

**7 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

331p Organisation et gestion des services médicaux

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

#### Activités visées :

Le titulaire du master MOSS, spécialité management des établissements sociaux et médico-sociaux peut exercer des responsabilités d'encadrement technique et administratif dans des structures ou services développant des activités sociales, médico-sociales ou éducatives relevant d'établissements appartenant à la fonction publique, à des établissements à statut chargés de service public ou à des associations.

A ce titre, il est amené à assurer :

Le management stratégique d'établissements sociaux ou médico-sociaux

La gestion économique, financière et logistique

La gestion prévisionnelle des emplois et des carrières des personnels.

L'encadrement des projets de changements organisationnels.

Conception et conduite du projet d'établissement

Conception et management de l'élaboration et la mise en place des cadres réglementaires propres aux établissements sociaux et médico-sociaux

Maîtrise des outils de pilotage spécifiques, des systèmes comptables et des divers systèmes d'information et de veille

Coordination des activités des services, gestion d'équipes

Compétences avérées en négociations avec les partenaires sociaux et les personnels de l'établissement

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Secteur médico-social et social. Etablissements sociaux et médico-sociaux

Directeur ou cadre d'établissements relevant de la protection judiciaire de la jeunesse, de l'enfance présentant des déficiences ;

Directeur ou cadre de maisons de retraite, de foyer ou foyer-logement pour migrants, femmes, handicapés, personnes âgées ;

Directeur de services d'aide à domicile

### Codes des fiches ROME les plus proches :

K1403 : Management de structure de santé, sociale ou pénitentiaire

M1205 : Direction administrative et financière

M1502 : Développement des ressources humaines

M1503 : Management des ressources humaines

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

##### Intitulés des unités d'enseignement et nombre de crédits ECTS :

Langages fondamentaux - 15 ECTS

Fondamentaux des organisations - 15 ECTS

Enjeux sociétaux liés au secteur sanitaire et social - 5 ECTS

Management de proximité - 5 ECTS

Langages fondamentaux - 25 ECTS

Management des organisations - 10 ECTS

Environnement institutionnel du secteur sanitaire & social - 10 ECTS

Outils de management dans le secteur sanitaire et social - 5 ECTS

Cadre juridique et institutionnel de l'action sanitaire et sociale - 5 ECTS

Gouvernance et management stratégique des organisations du secteur sanitaire et social - 5 ECTS

Pilotage de la performance - 5 ECTS

Méthodologie universitaire et ateliers de professionnalisation - 5 ECTS

Management des hommes et des organisations - 5 ECTS

Mise en œuvre des politiques d'action sectorielles - 5 ECTS

Anticiper et maîtriser les enjeux et les contextes - 5 ECTS

Management des processus et des projets - 5 ECTS

Stage et mémoire - 15 ECTS

**Validité des composantes acquises : illimitée**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION OUI NON		COMPOSITION DES JURYS	
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Enseignants et professionnels ayant contribué aux enseignements (loi n° 84-52 du 26/01/1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Enseignants et professionnels ayant contribué aux enseignements (loi n° 84-52 du 26/01/1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE	X		Jury d'enseignants et de professionnels, selon composition votée par le Conseil d'administration de l'Université de Lorraine

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

#### Base légale

##### Référence du décret général :

Arrêté du 25 avril 2002 publié au JO du 27 avril 2002, relatif au diplôme national de master

##### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 2 juillet 2013 relatif aux habilitations de l'Université de Lorraine à délivrer des diplômes nationaux

##### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2002-590 du 24 avril 2002 relatif à la validation des acquis de l'expérience par les établissements d'enseignement supérieur

##### Références autres :

#### Pour plus d'informations

##### Statistiques :

<http://www.insertion.univ-lorraine.fr>

##### Autres sources d'information :

Site de l'Université de Lorraine : [www.univ-lorraine.fr](http://www.univ-lorraine.fr) > Etudier à l'UL> Offre de formation

[Université de Lorraine](#)

##### Lieu(x) de certification :

Université de Lorraine

##### Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

ISAM-IAE Nancy

ESM-IAE Metz

##### Historique de la certification :